Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260225-BUR_202602_N42-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 18 février 2026 – 14h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Eric GRALL et Jean-Noël EDERN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane CLOAREC – Éric LE BOUR – Jacques PONTU – Patrick GUEN - Anne BESCOND.

Date de la convocation : 12 février 2026 **Date d'affichage :** 12 février 2026	**Membres du Bureau :** En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 9		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre BUR-2026-02-N42	**Nomenclature** 7.5	**Rapporteur** Jacques EDERN	**Chef de projet :** Gilles LE MAREC

CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense

Axe : Transition Solidaire	**Enjeu : Développer une politique financière dynamique**	**Action : Rationaliser les soutiens financiers communautaires**

Objet : Territoire d'Industrie – Adhésion 2026

Jacques EDERN, Président, indique que le renouvellement de l'adhésion porte sur la période de juin 2026 à juin 2028, pour un montant total de 2.347,33 euros (soit 1.173,67 euros par an). Haut-Léon Communauté finance Territoire d'Industrie depuis 2022.

Après avoir pris connaissance de l'avis de la Commission Développement Économique du 28 janvier 2026 ;
Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide, d'octroyer une participation financière à Territoire d'Industrie pour un montant de 2.347,33 euros au titre des exercices 2026/2027 et 2027/ 2028.

Présents	**9**
Pouvoirs	**0**
Votants	**9**
Pour	**9**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD